

POSITIONNEMENT

Référentiel des compétences de l'animateur 1^{er} niveau

(A conserver)

Auto-évaluation

		Acquis	Non-Acquis
Etre capable de mobiliser ses connaissances pour être animateur certifié	CADRE REGLEMENTAIRE		
	<ul style="list-style-type: none"> - Le règlement « encadrement et sécurité » et ses annexes - Le code de la route - Les responsabilités respectives - La charte du randonneur 		
Préparer une randonnée	LA FEDERATION AU SERVICE DES ASSOCIATIONS ET DES PRATIQUANTS		
	<ul style="list-style-type: none"> - Missions - Pratiques - Itinéraires - Formation des animateurs 		
Encadrer, animer une randonnée	EC DE S'INFORMER ET D'INFORMER		
	<ul style="list-style-type: none"> - Sur l'itinéraire (milieu, réglementations, etc...) - Sur les participants (prendre en compte le public) - Sur la météo - Sur l'équipement 		
	EC D'ETABLIR UN TABLEAU DE MARCHE ET UN PROFIL		
	EC d'accueillir les participants et donner les consignes de sécurité		
	EC de suivre l'itinéraire prévu		
EC de s'adapter en fonction des évolutions (terrain, météo, public, imprévu...)			
EC de maîtriser les techniques traditionnelles de navigation (carte, boussole)			
EC de gérer une situation d'incident			